

INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
RENNES

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Janvier 2019

1. Quel rythme pour l'alternance ?
2. **Quelles relations entre les 4 acteurs du contrat de professionnalisation ?**
3. Comment communiquer une offre de recrutement ?
4. **Comment financer le contrat de professionnalisation ?**
5. Quelles étapes administratives pour mettre en place un contrat de professionnalisation ?

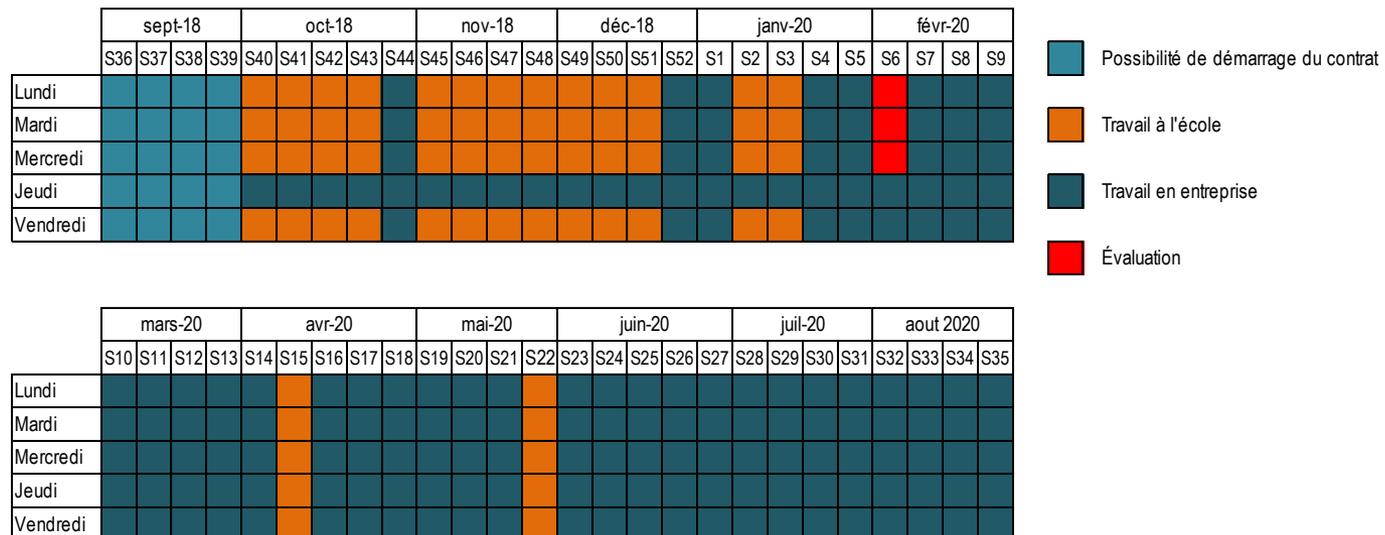
Un étudiant signe un **contrat de professionnalisation**

Il est salarié d'une entreprise (**CDD**), de septembre 2019 à aout 2020

L'étudiant est inscrit à l'**INSA** sous statut de stagiaire en **formation continue**

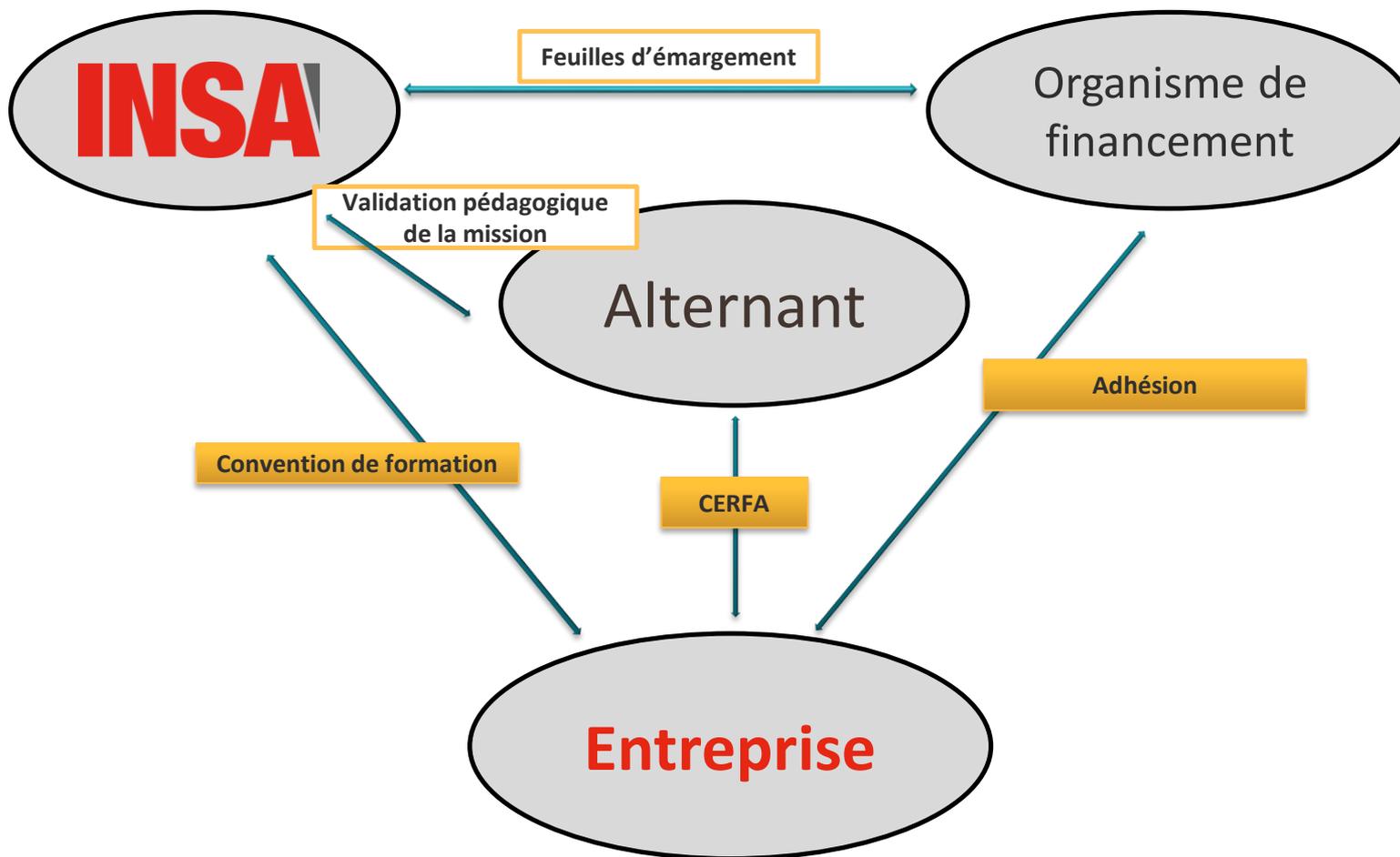
Le passage en contrat de professionnalisation peut se faire dans la continuité d'un stage de 4^e année avec un changement de statut début septembre. L'entreprise et l'étudiant, ont ainsi l'opportunité pendant le stage de 4^e année de mesurer leur appétence pour continuer à travailler ensemble.

PLANNING PREVISIONNEL DE L'ALTERNANCE 2019-2020



Calendrier non contractuel

Quelles relations entre les 4 acteurs du contrat de professionnalisation ?



Comment communiquer une offre de recrutement ?

- Entrer la proposition de contrat de professionnalisation dans l'Espace Carrières **sur le site de l'INSA Rennes** (onglet entreprise – recrutement de futurs ingénieurs)
- Une case Contrat de Professionnalisation est prévue dans le formulaire

Quand ?

Fin janvier - début février semble une bonne date pour mobiliser les étudiants de 4^e année et optimiser le nombre de candidats

Coût pour l'entreprise :

- Salaires et coût de formation (16,25€/h)
- Volume annuel de formation de 400h en moyenne
(se rapprocher de la Direction des Relations Entreprises et Partenariat pour un devis personnalisé)

drep@insa-rennes.fr

Se rapprocher de votre **OPCO** à qui vous versez une contribution pour le contrat de professionnalisation

Tout ou partie des frais de formation peuvent être pris en charge par l'OPCO

Quelles étapes administratives pour mettre en place un contrat de professionnalisation ?

